

RÉPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT ANNUEL D'ÉVALUATION

Documents supplémentaires pour ce point : Rapport annuel sur l'évaluation :
UNAIDS/PCB (51)/22.34

Mesure requise lors de cette réunion — le Conseil de coordination du Programme est invité à :

Voir les projets de décisions énoncés aux paragraphes ci-dessous.

Mesure requise lors de cette réunion — le Conseil de coordination du Programme est invité à :

19. *Rappeler* les points de décision 7.3 et 7.4 de la 49e réunion du Conseil de Coordination du Programme, qui *entre autres*
 - a. ont noté des progrès continus dans la mise en œuvre de la Politique d'évaluation et,
 - b. compte tenu de la situation financière de l'organisation, ont réitéré le point 9.3 de la décision de la 47e réunion du Conseil demandant à la Directrice exécutive de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste dotée de ressources et d'effectifs suffisants, conformément à la Politique d'évaluation approuvée par le Conseil dans la décision 6.6 de sa 44e session,
 - c. ont approuvé le Plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) et attendent avec impatience le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022 ;
20. *Accueillir* les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation, malgré les contraintes liées à la situation financière de l'ONUSIDA ;
21. Prendre note de la réponse de la direction (UNAIDS /PCB (51)/22.35) ;
22. Prendre note que la Directrice exécutive a envisagé des options pour financer le Bureau de l'évaluation dans le contexte actuel de la situation financière de l'ONUSIDA ; et
23. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation et le prochain Plan d'évaluation de l'ONUSIDA qui seront présentés au Conseil de Coordination du Programme en 2023.

Implications financières de la mise en œuvre des décisions : *aucune*

Résumé

1. La direction de l'ONUSIDA exprime sa gratitude au Bureau de l'évaluation pour son travail de mise en œuvre du Plan d'évaluation 2022-2023 et reconnaît ses efforts constants pour produire des preuves sur la haute qualité et la pertinence de l'évaluation, même dans l'environnement actuel de ressources limitées. Le Bureau de l'évaluation, en collaboration avec le Groupe d'évaluation des Coparrainants et avec le soutien du Comité consultatif d'experts, a joué un rôle de plus en plus important dans la compréhension par l'ONUSIDA des questions clés et du rôle qu'il peut jouer pour faire progresser la riposte mondiale au VIH.
2. La direction de l'ONUSIDA reste engagée à maintenir l'investissement dans la fonction d'évaluation, en tenant compte de la situation financière globale du Programme commun. Elle travaillera avec le Bureau de l'évaluation pour trouver des moyens novateurs d'accroître l'efficacité des investissements et d'explorer les possibilités de mobiliser des ressources supplémentaires et de parvenir à un meilleur partage des coûts avec les parties prenantes concernées.
3. La direction de l'ONUSIDA a activement appliqué les conclusions et recommandations issues de l'évaluation dans le travail du Programme commun. Elle a collaboré avec le Bureau de l'évaluation pour élaborer des recommandations et veiller à ce qu'elles soient suivies d'effet. Des mesures détaillées sont développées et mises en place pour chacune des mesures et un calendrier est convenu. Ces mesures sont également intégrées dans les plans de travail des différents départements et des différentes entités.
4. Le Programme commun travaillera en étroite collaboration avec le Bureau de l'évaluation à l'élaboration du nouveau Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2024-2025, ainsi qu'à l'examen indépendant de la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA.

Évaluations réalisées en 2022

5. Cinq évaluations ont été réalisées et présentées à l'ONUSIDA en 2022. Quatre d'entre elles portaient sur le travail du Programme commun et une sur le travail du Secrétariat de l'ONUSIDA. Le tableau ci-dessous résume les conclusions de ces évaluations et les mesures prises par la direction de l'ONUSIDA pour répondre aux recommandations.

| Résumé des conclusions | Réponse de la direction |
|---|--|
| Travail du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida avec et pour les populations clés | |
| Le Programme commun est reconnu pour son soutien aux réponses des populations clés. Toutefois, il convient d'intensifier les activités de plaidoyer en faveur de la défense des droits humains et d'établir des priorités dans la programmation afin de lutter contre les inégalités et les poches d'incidence élevée. Des processus de planification inclusifs sont nécessaires pour améliorer la pertinence des activités du Programme commun, ainsi qu'un système de suivi et de rapport plus solide. Pour assurer la viabilité financière, il est nécessaire d'investir davantage | Les populations clés sont d'une importance capitale dans tous les pays, des lacunes importantes existent dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, et les objectifs mondiaux sont pertinents dans tous les pays. Il est donc nécessaire de mettre en place un ensemble de mesures pour tous les pays et d'intensifier le soutien apporté à certains pays. La direction accepte toutes les recommandations. Les détails des mesures prévues pour le suivi sont présentés dans la |

| Résumé des conclusions | Réponse de la direction |
|--|--|
| <p>dans les populations clés, d'intégrer les services de lutte contre le VIH et de faire en sorte que la couverture universelle des soins de santé fonctionne pour les différentes populations clés.</p> | <p>réponse détaillée de la direction, ainsi que le calendrier de mise en œuvre.</p> <p>https://www.unaids.org/sites/default/files/media/documents/2022_management-response_joint-key-populations-evaluation_en.pdf</p> |
| Travail du Programme commun des Nations unies sur le financement efficace et durable | |
| <p>L'évaluation a révélé que le Programme commun a contribué de manière importante à l'amélioration de l'efficacité des allocations et technique de la réponse au VIH, et ce point doit continuer à être une priorité pour le Programme commun. L'évaluation recommande d'améliorer la coordination et l'intégration du financement de la lutte contre le VIH dans la couverture sanitaire universelle et, plus largement, dans le programme de financement de la santé. Il faut également renforcer la capacité de la société civile, des organisations communautaires et des populations clés à s'engager dans le programme de financement.</p> | <p>Le financement durable est une priorité essentielle pour l'ONUSIDA. Dans le cadre de son réaligement, le Secrétariat a créé un domaine de pratique axé sur le financement durable. Une réponse de la direction aux conclusions de l'évaluation est en cours de finalisation en collaboration avec les Coparrainants et le Bureau de l'évaluation.</p> |
| Travail du Programme commun au Mali | |
| <p>L'évaluation a confirmé le fort alignement des orientations stratégiques du Programme commun sur les priorités nationales et les cadres stratégiques globaux. Des progrès ont été réalisés en matière de coordination. Toutefois, des efforts supplémentaires doivent être déployés en matière de ciblage géographique et de population, et pour communiquer pleinement la contribution du Programme commun. Il a mis en œuvre des mesures catalytiques innovantes et à fort impact, mais de nombreuses activités ne disposent pas encore d'une stratégie de durabilité. Les aspects liés au genre et aux droits de l'homme sont généralement pris en compte. Les partenariats avec la société civile restent une priorité pour réduire les vulnérabilités.</p> | <p>Cette évaluation devrait permettre d'optimiser le soutien du Programme commun à la riposte nationale au VIH. Une théorie du changement pour le travail du Programme commun au Mali a été développée dans le cadre du processus d'évaluation.</p> |
| Évaluation du Programme commun au Lesotho | |
| | <p>Les recommandations de l'évaluation ont été discutées par l'équipe conjointe des Nations Unies sur le sida et servent de base à l'élaboration du nouveau cadre de coopération des Nations Unies en matière de développement durable au Lesotho. L'enveloppe nationale pour le Lesotho a été ajustée sur la base des recommandations de l'évaluation.</p> |
| Évaluation des centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA | |

| Résumé des conclusions | Réponse de la direction |
|------------------------|--|
| | La réponse de la direction sera élaborée au cours du premier semestre de 2023, après réception du rapport. |

6. La direction de l'ONUSIDA apprécie la qualité, l'orientation nationale et les méthodologies inclusives utilisées pour mettre en œuvre les évaluations. Il est également important que les évaluations réalisées fassent l'objet d'une évaluation externe à l'aide de l'outil élaboré en collaboration avec le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation de l'ONUSIDA et s'appuyant sur les meilleures pratiques et normes des Nations Unies et du monde entier pour garantir leur qualité et renforcer leur crédibilité.

Rapports d'évaluation attendus en 2023

7. L'ONUSIDA attend avec impatience la fin des évaluations en cours sur les enveloppes pays et sur le VIH et la protection sociale. L'évaluation des enveloppes pays fournira des informations précieuses sur l'allocation efficace des ressources pour soutenir les équipes nationales des Nations Unies sur le sida et pour façonner le programme de travail et les cadres d'aide au développement des Nations Unies. Le rapport d'évaluation sur les centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA est attendu prochainement et des actions de suivi seront convenues en 2023. Le rapport d'évaluation sur la protection sociale guidera le travail de l'ONUSIDA pour mettre fin aux inégalités parmi les personnes les plus marginalisées.

Évaluations à venir

8. En ce qui concerne les évaluations prévues en 2022-2023, la direction de l'ONUSIDA est reconnaissante pour l'accent mis sur les priorités de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et les domaines généraux de l'avantage stratégique comparatif du Programme commun. L'ONUSIDA attend avec impatience l'évaluation de l'influence politique du Secrétariat de l'ONUSIDA et le rapport contribuera à orienter le travail du département de l'influence et des partenariats nouvellement créé au sein du Secrétariat. L'évaluation du partenariat entre le Fonds mondial et le Secrétariat de l'ONUSIDA sera tout aussi importante. Alors que les pays se préparent à un nouveau cycle de financement de la part du Fonds mondial, le rôle de l'ONUSIDA dans le soutien aux pays pour l'élaboration de leurs propositions sera essentiel. L'ONUSIDA jouera également un rôle important dans l'articulation de la proposition de valeur du Programme commun pour la mobilisation des ressources.
9. Le Programme commun joue un rôle clé dans la promotion des droits de l'homme, en particulier ceux des populations clés, des adolescents, des femmes et des filles, et des enfants. L'évaluation du travail du Programme commun sur les droits de l'homme contribuera à renforcer le soutien du Programme aux pays pour atteindre les objectifs 10-10-10 convenus dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2021 adoptée par les États membres à l'Assemblée générale des Nations unies (ONU). L'ONUSIDA cherche également à tirer des enseignements de l'évaluation sur l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires afin de s'assurer que les services liés au VIH sont durables et atteignent le premier niveau de soins de santé. La participation à ces évaluations d'experts en évaluation des Coparrainants et de personnel technique ainsi que de la société civile est bienvenue.

Renforcement de la cohérence de la fonction d'évaluation du système des NU

10. La direction de l'ONUSIDA note avec satisfaction l'engagement du Bureau de l'évaluation et son soutien aux processus d'évaluation plus larges du système des Nations Unies. Cet engagement a mis en évidence le rôle et la contribution du Programme commun dans la mise en œuvre des cadres de coopération pour le développement durable des Nations Unies au niveau des pays, en soutenant la réalisation des objectifs spécifiques au VIH, en améliorant la qualité de la programmation commune et, du point de vue du processus, en faisant participer la société civile, entre autres contributions. Les enseignements tirés de ces évaluations permettront à l'ONUSIDA de maximiser sa contribution à la force et à la pertinence de la programmation commune des Nations Unies et de son soutien aux pays atteignant les objectifs et cibles du Programme de développement des Nations Unies à l'horizon 2030, notamment la fin de l'épidémie de sida.
11. La direction de l'ONUSIDA est reconnaissante que le Bureau de l'évaluation envisage de rester un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies, contribuant à divers groupes de travail (en particulier en ce qui concerne les évaluations communes et à l'échelle du système) et les évaluations COVID-19.

Ressources de la fonction d'évaluation

12. L'ONUSIDA s'engage à garantir que la fonction d'évaluation à l'ONUSIDA et sa performance efficace sont maintenues. Pour s'assurer que la fonction d'évaluation dispose de ressources financières adéquates et de ressources humaines suffisantes, l'ONUSIDA travaillera avec le Bureau de l'évaluation pour trouver des moyens innovants d'accroître l'efficacité des investissements et d'explorer les possibilités de solliciter des ressources supplémentaires et d'augmenter le partage des coûts avec les parties prenantes concernées.
13. L'ONUSIDA est confronté à une situation financière aiguë sans précédent. Par conséquent, le budget de l'évaluation doit être calibré en fonction des ressources disponibles dans l'organisation. Les projections actuelles des ressources de l'ONUSIDA pour 2023 devraient être nettement inférieures au seuil inférieur de l'UBRAF de base de 187 millions de dollars US. Alors que les efforts de mobilisation des ressources s'intensifient, la planification initiale pour 2023 se fait sur la base des projections actuelles. Alors qu'il y a eu des réductions importantes du personnel de l'ONUSIDA à tous les niveaux, les effectifs du Bureau de l'évaluation ont été maintenus aux niveaux actuels. Bien que la direction s'engage en faveur d'une fonction d'évaluation forte et indépendante au sein de l'ONUSIDA, il faut faire preuve de flexibilité dans l'utilisation des ressources en personnel pour soutenir le Programme commun à la lumière des niveaux de personnel réduits dans toute l'organisation.
14. Dans le cadre du processus de réalignement de l'ONUSIDA, des « centres mondiaux » ont été établis à Bangkok, Bonn, Johannesburg et Nairobi, et un grand nombre de fonctions mondiales ont été décentralisées. Le bureau d'évaluation sera basé à Bonn. Ce changement d'adresse n'aura aucune incidence sur la qualité ou le fonctionnement de la fonction d'évaluation. L'ONUSIDA s'engage à faire en sorte que le personnel dispose de ressources adéquates pour voyager et rencontrer les différentes parties prenantes si nécessaire, en plus de disposer d'installations de pointe pour tenir des réunions et communiquer avec les partenaires. Le Bureau de l'évaluation aura également accès à un soutien administratif adéquat pour appuyer son fonctionnement.

Soutenir l'examen de la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA et l'élaboration du Plan d'évaluation pour 2024-2025

15. La direction de l'ONUSIDA exprime sa gratitude au Bureau de l'évaluation pour son travail de mise en œuvre du Plan d'évaluation 2022-2023 et reconnaît ses efforts constants pour produire des preuves sur la haute qualité et la pertinence de l'évaluation, même dans l'environnement actuel de ressources limitées. Le Bureau de l'évaluation, en collaboration avec le Groupe d'évaluation des Coparrainants et avec le soutien du Comité consultatif d'experts, a joué un rôle de plus en plus important dans la compréhension par l'ONUSIDA des questions clés et du rôle qu'il peut jouer pour faire progresser la riposte mondiale au VIH.
16. L'ONUSIDA a élaboré une stratégie de gestion des connaissances, qui intègre dans son cadre un système permettant de tirer des enseignements des évaluations et d'appliquer les leçons apprises. Une culture de l'apprentissage et des évaluations sera intégrée dans le travail de planification et de mise en œuvre du Programme commun.
17. La direction de l'ONUSIDA se réjouit de travailler en étroite collaboration avec le Bureau de l'évaluation pour l'examen de la Politique d'évaluation actuelle et l'élaboration du Plan d'évaluation pour 2024-2025. L'examen devrait inclure les leçons apprises et les recommandations faites par le Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales dans son évaluation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA. Il est essentiel que toutes les parties prenantes concernées, notamment la société civile et les groupes communautaires, fassent partie du processus de révision.

Conclusion

18. La direction de l'ONUSIDA se félicite de la poursuite des travaux visant à rendre opérationnelle et à faire mûrir la fonction d'évaluation, sur la base de la Politique d'évaluation adoptée par le Conseil de Coordination du Programme en 2019, et réaffirme son engagement à réaliser toujours plus de responsabilité, de transparence, de prise de décision fondée sur des données probantes et d'apprentissage organisationnel dans l'ensemble du Programme commun. La direction s'engage à maintenir l'investissement dans la fonction d'évaluation et à s'assurer que les conclusions et recommandations des évaluations qu'elle commande ont un impact positif maximal sur la performance du Programme commun. Elle attend avec impatience l'examen de la Politique d'évaluation 2019 et l'élaboration du Plan d'évaluation 2024-2025 l'année prochaine.

Propositions de décisions

Le Conseil de coordination du programme est invité à :

19. *Rappeler* les points de décision 7.3 et 7.4 de la 49e réunion du Conseil de Coordination du Programme, qui *entre autres*
 - a. ont noté des progrès continus dans la mise en œuvre de la Politique d'évaluation et,
 - b. compte tenu de la situation financière de l'organisation, ont réitéré le point 9.3 de la décision de la 47e réunion du Conseil demandant à la Directrice exécutive de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste dotée de ressources et d'effectifs suffisants,

conformément à la Politique d'évaluation approuvée par le Conseil dans le point de décision 6.6 de sa 44e session,

- c. ont approuvé le Plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) et attendent avec impatience le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022 ;
20. *Accueillir* les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation, malgré les contraintes liées à la situation financière de l'ONUSIDA ;
21. *Prendre note* de la réponse de la direction (UNAIDS /PCB (51)/22.35) ;
22. *Prendre note* que la Directrice exécutive a envisagé des options pour financer le Bureau de l'évaluation dans le contexte actuel de la situation financière de l'ONUSIDA ; et
23. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation et le prochain Plan d'évaluation de l'ONUSIDA qui seront présentés au Conseil de Coordination du Programme en 2023.

[Fin du document]